

Compte rendu

Atelier de créativité dans le cadre du PCAET Couserans (Thématique : Bâtiments - habitat)



Date : 14.02.2018 à 14 heures

Participants :

Structure	Nom - Prénom	Fonction
Coalition Climat Ariège / Comité écologique ariégeois	PAUMIER François	
CD09	BOURGES Camille	
DDT	BERTOLA Jean-Luc	
PNR Pyrénées Ariégeoises	RAMEIL Luce	
CCI Ariège	BOURDON Julien	
CCCP – Plateforme Emploi- Formation-Compétences	CHARLES Marianne	
CCCP	OSMOND Geneviève	Élue
CCCP	REY Olivier	
CCCP	BOUSSION Jean	Élu
CCCP	DURAUD Audrey	

E6	LESPY Lucile	Animatrice
----	--------------	------------

Ordre du jour :

Atelier de créativité sur la thématique « Bâtiments - habitat » (Méthode de la fleur de lotus)

Dans le cadre de son PCAET, la CC de Couserans Pyrénées a souhaité mettre en place des ateliers de créativité avec les acteurs locaux afin de partager les enjeux du territoire et de réfléchir ensemble à la construction d'un plan d'actions.

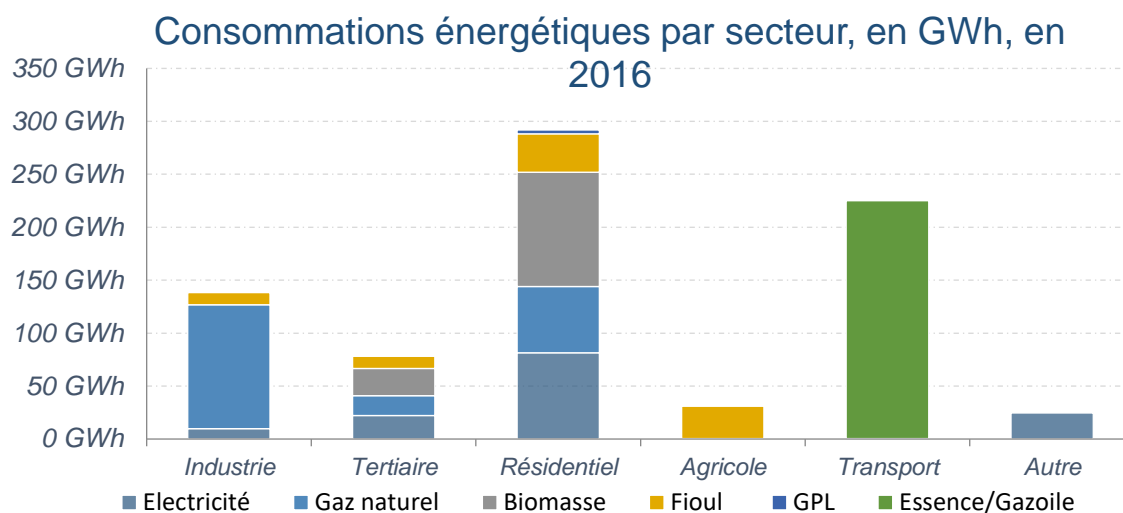
Les échanges présentés dans ce compte rendu sont issus des discussions entre le bureau d'étude mandaté par la communauté de communes et les partenaires ayant participé aux ateliers. Ces échanges ont pour but d'aider la CC CP dans l'écriture de la stratégie de son Plan Climat.

Le compte rendu est présenté dans cet ordre :

1. Synthèse des enjeux issus du diagnostic pour le secteur du bâtiment
2. L'atelier de créativité sur la thématique « Bâtiments – habitat »
 - a. Synthèse des échanges issus de l'atelier sous forme de fleur de lotus
 - b. Synthèse des enjeux discutés par les participants à l'atelier
 - c. Compte rendu des échanges issus de l'atelier

1. Synthèse des enjeux issus du diagnostic pour le secteur du bâtiment

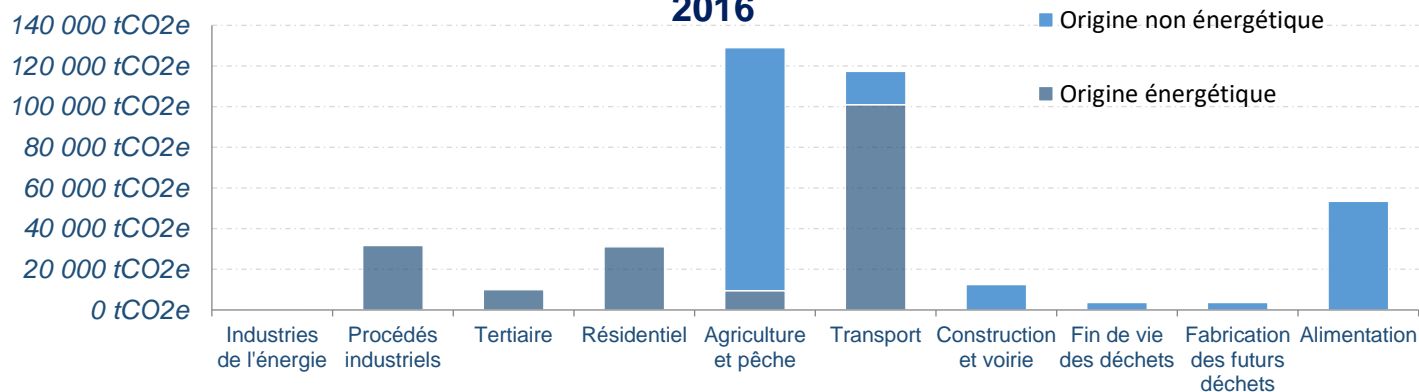
- Chiffres généraux : D'après l'INSEE (2014), on compte sur le territoire 14 271 résidences principales, 10 288 résidences secondaires et 2 014 logements vacants.
- Consommations d'énergies : le secteur résidentiel est responsable de 37% des consommations d'énergies du territoire (dont 6 % pour les résidences secondaires), et 10% pour le secteur tertiaire. Parmi les sources utilisées, on retrouve en première position le bois énergie, puis l'électricité et enfin le gaz naturel et le fioul. Ces consommations (370 GWh d'énergie finale) correspondent à la combustion de l'équivalent de 37 millions de litres de pétrole !



8% des ménages se trouvent en situation de précarité énergétique

- Emissions de gaz à effet de serre : Les émissions de gaz à effet de serre du secteur résidentiel ne représentent que 8% de celles du territoire, et 3% pour les émissions du secteur tertiaire. Elles sont dues aux consommations d'énergies, principalement à la combustion de gaz ou de fioul dans les chaudières. La construction annuelle de bâtiments neufs sur le territoire est responsable à elle-seule de 3% des émissions totales. Elles sont dues aux consommations de carburant des engins de chantier, mais également à la fabrication du béton, et plus précisément du ciment, dont la réaction chimique émet des gaz à effet de serre.

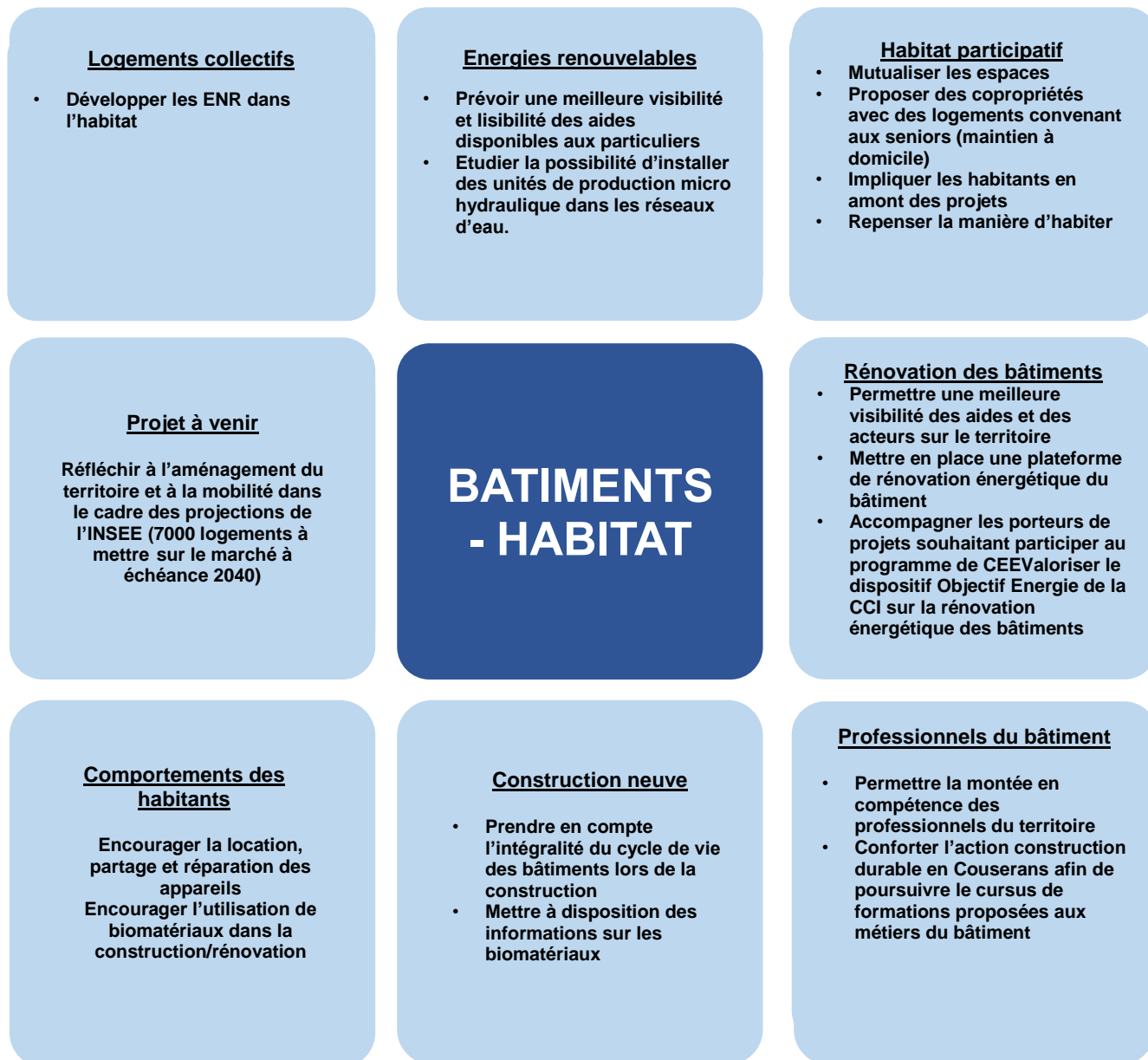
Emissions de gaz à effet de serre par secteur, en tCO2e, en 2016



- Énergies renouvelables : D'après les calculs du diagnostic, les surfaces disponibles sur les toitures des logements du territoire permettraient d'installer des panneaux solaires et ainsi de produire 19,5 GWh d'électricité par an. De même, l'utilisation des toitures des autres bâtiments (commercial, industriel, agricole, autres usages) permettrait de produire jusqu'à 33GWh par an. Il serait également possible de produire 42 GWh d'eau chaude sanitaire grâce à des panneaux de solaire thermique, placés sur les surfaces de toiture restantes. Enfin, l'installation de pompes à chaleur dans les logements et les bâtiments tertiaires permettrait de produire 4,8 GWh par an grâce à la géothermie.
- Qualité de l'air : la qualité de l'air du département est bonne, avec un point de vigilance à avoir dans le secteur résidentiel lors de l'installation de chaudière biomasse : car si le foyer est un foyer à feu ouvert, il y a alors un risque d'émission de particules fines si les fumées ne sont pas traitées. Ces chiffres ne sont pas issus de mesures locales. Il se peut qu'il y ait quelques pics de pollution notamment liés aux écobuages. Ces éléments seraient à mesurer et à étudier.

2. L'atelier de créativité sur la thématique « Bâtiments – habitat »

a. Synthèse des échanges issus de l'atelier sous forme de fleur de lotus



b. Synthèse des enjeux discutés par les participants de l'atelier

Après avoir pris conscience des différents enjeux issus du diagnostic pour le secteur du bâtiment, les participants ont pu échanger sur les enjeux qui leur semblaient les plus pertinents pour le territoire. La synthèse des enjeux discutés par les membres est ci-après :

L'enjeu d'amélioration de la performance énergétique du secteur résidentiel et tertiaire est partagé sur le territoire. Des dispositifs d'incitation existent, mais ils sont parfois mal connus.

Les bâtiments neufs permettent d'être performant, d'un point de vue énergétique, mais aussi via des modes d'habiter innovants (habitat participatif, partage).

Pour l'existant, une animation de la démarche serait nécessaire afin de créer une dynamique de territoire (projets, performances, professionnalisation des acteurs du territoire).

La collectivité pourrait aussi servir d'exemple à l'ensemble du territoire et pourrait être l'animatrice de la démarche.

c. Compte rendu des échanges issus de l'atelier

Ci- après le compte rendu des échanges liés à chacun des pétales de la fleur de lotus (détail du schéma ci-dessus) :

1. Logements collectifs

- Développer les énergies renouvelables les plus adaptées aux logements collectifs.

2. Energies renouvelables

- Proposer une meilleure visibilité et lisibilité des aides car une palette d'aides est disponible pour différents types de logement (particulier, collectif) avec une multitude de critères d'attribution :
 - Certaines aides concernant les équipements d'énergie renouvelable ne sont pas idéalement réparties. Elles peuvent dépendre des ressources/revenus.
 - Conseiller et orienter sur le développement des ENR dans l'habitat (dimensionnement, maintenance, ...).
 - Informer sur les besoins en maintenance et entretien pour le bon fonctionnement des installations d'ENR.
- Etudier la possibilité d'installer des unités micro hydrauliques dans les réseaux d'eau.

3. Habitat participatif

- L'opération Habitat Participatif sur le territoire fait partie du plan d'action du projet de territoire Couserans 2016-2026 ainsi que de la politique de la ville de Saint-Girons.
- Mutualiser les espaces pour réduire la surface d'occupation (garages, ateliers, bureaux, laveries, buanderies) tout en créant des relations de voisinage.
- Impliquer les personnes en amont du projet d'habitat participatif afin de prendre en considération les idées des habitants et d'accorder une véritable écoute aux réserves que certains peuvent avoir sur le projet.
- Proposer des copropriétés avec des logements convenant aux seniors autonomes (maintien à domicile des personnes âgées). Des services tels que le

ménage, la cuisine et le blanchissement peuvent être intégrés parallèlement dans la copropriété.

- Repenser la manière d'habiter : Passer de l'individuel au collectif afin de promouvoir les espaces, services, équipements partagés.

4. Rénovation des bâtiments

- Proposer une meilleure visibilité des aides disponibles pour la rénovation du bâtiment (mallette pédagogique à destination des communes ?)
- Prévoir aussi une meilleure visibilité des enjeux et des intervenants de la rénovation du bâtiment présents sur le territoire (par ex. les entreprises spécialisées dans l'isolation thermique).
- Mettre en place une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé par les professionnels du bâtiment afin qu'ils puissent échanger avec les particuliers aussi bien qu'avec les entreprises et les accompagner dans leurs projets de rénovation.
- Le projet de plan de rénovation énergétique des bâtiments, dont l'objectif est d'accélérer la rénovation des bâtiments mal isolés et énergivores, est en cours de consultation au niveau national. Des acteurs de la rénovation ont pu s'exprimer afin d'enrichir le plan et ont apporté des éléments pour construire la stratégie à long terme.
- Des réglementations thermiques (RT 2012) existent sur les bâtiments neufs. Pour les bâtiments existants, les réglementations s'appliquent uniquement pour les rénovations de grandes ampleurs.
- La collectivité pourrait servir d'exemple aux particuliers et aux entreprises privées en rénovant son patrimoine.
- Certificats d'économie d'énergie (CEE) :
Les Certificats d'Economie d'Energie sont attribués aux collectivités, entreprises, et particuliers qui réalisent des travaux d'économie d'énergie. Ces CEE sont rachetés par les fournisseurs d'énergie sous forme de service ou de primes (éco-primes ou prime éco-énergie). Les travaux qui ouvrent droit aux CEE dans les bâtiments sont par exemple, l'isolation, le chauffage, le ventilation, l'éclairage, etc.).
Afin de mieux accompagner les porteurs de projets souhaitant participer au programme de CEE, la mise en place d'une plateforme où chaque porteur de projet pourrait faire valoir ses projets, pourrait être intéressante. Les projets pourraient servir de modèles (exemple : www.occitanie.cci.fr).
- Valorisation du dispositif Objectif Energie de la CCI sur la rénovation du bâtiment :
 - Identification des principaux postes consommateurs
 - Calcul du temps de retour sur investissement
 - Intervention d'un bureau d'étude

5. Professionnels du bâtiment

- Permettre la montée en compétence des professionnels du territoire au travers des formations en lien avec l'efficacité énergétique et autres métiers du bâtiment.
- Conforter l'action construction durable en Couserans afin de poursuivre le cursus de formations proposées aux métiers du bâtiment

6. Construction neuve

- Prendre en compte l'intégralité du cycle de vie des bâtiments lors de leur conception.
- Mettre à disposition des informations sur les biomatériaux en termes de coût, de retour d'expérience, d'assurance, de durée de vie (vide normatif).
On entend par biomatériau tout matériau issu de la biomasse végétale ou animale, c'est-à-dire de matière première renouvelable.
Dans le domaine du bâtiment, les isolants tels que les laines de fibres sont issus de biomatériaux (bois, lin, etc.). Ce sont des produits de substitution aux isolants conventionnels tels que les mousses alvéolaires ou les fibres minérales.

7. Comportements des consommateurs

- Encourager la location et le partage des appareils afin d'optimiser leur usage.
- Encourager la réparation des appareils afin de prolonger leur cycle de vie et réduire la production de déchets (attention certains anciens appareils sont très énergivores, il est parfois préférable de les remplacer).

8. Les projets à venir

- Réfléchir sur l'aménagement du territoire et la mobilité sur le territoire sachant que l'INSEE prévoit plus de 7 000 logements à mettre sur le marché à échéance 2040 -> à intégrer dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).
- Eco quartier en projet sur St Girons.
- Un chantier expérimental en BIM et Bepos (géothermie, bois local et terre), en partenariat avec le lycée Aristide Berges, est prévu afin de faciliter la transition énergétique et numérique auprès des entreprises du territoire.